



Professeurs non remplacés à l'école : les parents d'élèves se rebiffent contre l'Éducation nationale

Frédéric Gouillard

Professeurs non remplacés à l'école : les parents d'élèves se rebiffent contre l'Éducation nationale

Alors que de nombreuses classes se retrouvent sans professeurs, les familles ont décidé de ne pas rester les bras croisés et multiplient les actions pour contraindre l'État à trouver des solutions. Y compris devant la justice.

Au début du mois, Pap Ndiaye s'émouvait du niveau en orthographe des élèves de CM 2. Le ministre de l'Éducation nationale pointait du doigt le nombre de fautes, deux fois plus élevé, des écoliers d'aujourd'hui par rapport à leurs aînés de 1987. C'est un fait. Mais son administration leur offre-t-elle les mêmes chances ?

La réponse se trouvait ce vendredi matin sur les petites pancartes que portaient autour du cou les élèves de cette classe de CM 1 de banlieue parisienne, à Châtillon (Hauts-de-Seine). « Je veux 1 mètre », revendiquaient ces enfants dans une orthographe approximative, pour mieux dénoncer la dizaine de jours d'école perdus depuis la rentrée de septembre, et les huit professeurs qui se sont succédé face à eux.

« Certains sont restés un jour, d'autres deux ou trois semaines. Il n'y a pas de stabilité et aucune continuité pédagogique. Au début, mon fils était limite content, mais aujourd'hui il a du mal à garder sa concentration et un rythme de travail », s'énerve David Nassivet, père d'Enzo.

Avec d'autres parents, il a décidé de manifester devant l'école pour dénoncer cette situation. Leur mobilisation aura au moins permis d'obtenir un rendez-vous avec l'inspectrice de l'Éducation nationale du secteur, sur place, le matin même. « Cela n'a pas tout réglé, mais on voit qu'il n'y a que ce type d'action qui peut faire avancer les choses », constate Carine Lametairie, une mère d'élève qui a participé à l'entrevue. D'autres parents, comme elle, en sont convaincus, alors que le système craque de toutes parts et que, l'hiver venu, les absences non remplacées se multiplient.

La remplaçante a dû quitter l'école pour rejoindre... une autre école

Chaque année, les élèves français perdent 15 millions d'heures liées à des remplacements non assurés, de l'aveu même du ministre.

« Nous sommes déjà à 26 jours et demi d'absences non remplacées depuis le mois de septembre, s'indigne Laetitia Mara, mère d'élève à la maternelle Fernand-Pelloutier de Villejuif (Val-de-Marne). Les parents ont occupé l'école et ça a payé. Nous avons obtenu un rendez-vous avec l'inspectrice et désormais les remplacements se font de manière plus automatique. Mais c'est un équilibre fragile, car le vivier de remplaçants commence à s'épuiser avec la reprise des maladies hivernales, grippe, Covid et autres. Pas plus tard que ce matin, la remplaçante qui devait suppléer une maîtresse a quitté sa classe précipitamment vers 9 heures. Elle était appelée sur une autre école... Quel scandale ! »

Des heures supplémentaires pour les professeurs en poste

Pour mettre de l'huile dans les rouages, la Rue de Grenelle mise, à partir de septembre, sur les



professeurs en poste. Ils pourront remplacer leurs collègues absents sur de très courtes durées et seront rétribués sous forme d'heures supplémentaires, dans le cadre d'un nouveau « pacte », une sorte de « travailler plus pour gagner plus » souhaité par le gouvernement.

Une possibilité qui existe cependant déjà, sans grands résultats. Ainsi, dans ce collège du XVIII^e arrondissement de Paris, une professeure de français a accepté d'assurer une heure de cours par semaine en plus, à quatre classes de 6^e et 5^e privées de français depuis maintenant... 7 semaines.

En attendant de vraies solutions, les familles s'impatientent. Au collège Jean-Macé de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor), face à l'absence des enseignants de technologie, de français et d'atelier pour les classes Segpa (section d'enseignement général et professionnel adapté, qui accueille les jeunes de la 6^e à la 3^e présentant des difficultés scolaires importantes), l'association de parents d'élèves va rallier [#OnVeutDesProfs](#).

Après avoir attaqué l'État en justice en 2022 et déposé 120 demandes en indemnisation pour les heures perdues, ce collectif a décidé d'introduire des actions en référé devant le tribunal administratif. « Il s'agit de procédures en urgence qui concernent 300 à 400 élèves pour l'instant et qui visent à réclamer des professeurs pour remplacer les absents », indique Joyce Pitcher, l'avocate du mouvement. Elle doit déposer les premières requêtes au plus tard ce lundi matin. ■

